

b) Type de culture sur l'exploitation	
PRODUCTION	Surface (ha)
<input type="checkbox"/> Cultures fruitières (dont verger en production : _____ ha)	
<input type="checkbox"/> Horticulture fleurs coupées	
<input type="checkbox"/> Horticulture plantes en pots et à massifs	
<input type="checkbox"/> Maraîchage	
<input type="checkbox"/> Pépinière dont pépinière plein champ _____ ha, pépinière hors sol _____ ha	
<input type="checkbox"/> Autres cultures spécialisées : (préciser) _____	
<input type="checkbox"/> Cultures légumières industrielles : (préciser) _____	
<input type="checkbox"/> Grandes cultures : céréales, oléoprotéagineux, betteraves, cultures textiles... précisez : _____	
<input type="checkbox"/> Elevage	
<input type="checkbox"/> Autres cultures : (préciser) _____	
TOTAL	

d) Autres caractéristiques :

Démarches collectives :

Le projet est-il réalisé dans un cadre collectif oui non

Si oui, précisez (GIE, GIEE, regroupements d'agriculteurs, etc.) : _____

Démarches environnementales :

Etes-vous en agriculture biologique : oui non en cours de conversion

Etes-vous engagés dans une MAEC : oui non

Si oui laquelle : _____

Etes-vous engagés dans une autre démarche environnementale reconnue (HVE, membre d'un groupe DEPHY, etc) : oui non

Si oui, précisez : _____

CARACTERISTIQUES DU PROJET

a) Localisation du projet :

Le projet (parcelles) est-il situé sur une Aire d'Alimentation de Captage (AAC)¹ : oui non

Si oui, précisez (AAC concernée): _____

Le projet (parcelles) est-il situé sur un site Natura 2000 : oui non

Si oui, précisez (site Natura 2000 concerné): _____

¹ Liste des communes concernées disponible sur demande auprès de la DRIA AF

b) Présentation résumé du projet :

Intitulé, contexte – en particulier dans le cas d'un projet faisant l'objet de plusieurs tranches -, objectifs, en quelques lignes.
 Rubrique à renseigner dans tous les cas, y compris si le projet fait l'objet d'une présentation détaillée.
 L'étude préalable sera notamment à fournir (cf. liste des pièces à fournir).

c) Localisation cadastrale des surfaces à planter :

Désignation des surfaces à planter telles qu'identifiées sur le plan cadastral <small>(rajouter le n° de la surface plantée indiqué sur votre plan cadastral)</small>	Surface demandée pour l'élément à planter*	Nom de la commune de situation du projet	Section cadastrale	Numéro de parcelle cadastrale	Subdivision cadastrale	Surface de la parcelle cadastrale ha, are, ca
<i>exemple : N1</i>	<i>1,35</i>	<i>Ichy</i>	<i>B</i>	<i>123</i>	<i>a</i>	<i>10,2478</i>
<i>exemple : N2</i>	<i>2,65</i>	«	B	122	b	5,3652
N	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
N	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
N	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
N	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
N	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
N	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
Surface totale projetée à planter	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _

d) Calendrier prévisionnel des investissements

> Date prévisionnelle de début des travaux : _____ (mois, année)

année de réalisation des travaux	dépense prévisionnelle correspondante (€)
	_ _ _ _ _ _ _
	_ _ _ _ _ _ _
TOTAL des dépenses prévues	_ _ _ _ _ _ _

> Date prévisionnelle de fin des travaux : _____ (mois, année)

e) Conception du projet

Les dépenses immatérielles (conseil, conception) sont à globaliser. Leur montant éligible total hors taxe est plafonné à 12 % du montant HORS TAXE des travaux principaux.

Les frais d'études et d'accompagnement au projet de plantation réalisés dans le cadre de l'appel à projet 2021 « Programme Plantons des Haies – Volet B : Animation individuelle et collective » ne sont pas éligibles au titre des frais généraux et réciproquement.

Nature de la prestation	Nb de plants aidé	Montant de l'action (plafonné) (€)	
<i>Conception du projet</i>	10	_ _ 2_ 0_ , _ _ 0_	
Conception du projet			
	Montant prévisionnel TOTAL de l'investissement immatériel		

f) Dépenses matérielles et immatérielles (hors conception du projet)

Parcelle		Nbre d'arbres et essences (a1)	Préparation du terrain 4,01 € HT/arbre (b1)	Fourniture des plants et plantation 5,21 € HT/arbre (c1)	Paillage 2,65 € HT/arbre (d1)	Protection grand gibier 8,45 € HT/ arbre (e1)	Option protection plants/élevage 23,60€ HT /arbre (f1)	Entretien sur les 3 premières années 5,23€ HT/arbre (g1)	Auto-construction (OUI /NON)	Total HT (€) (A)+(B)+(C)+[(D)ou (E)]+(F)
Identification de la parcelle	Surface (ha)	montant (A)=(a1)x(b1)	montant (B)=(a1)x(c1)	montant (C)=(a1)x(d1)	montant (D)=(a1)x(e1)	montant (E)=(a1)x(f1)	montant (F)=(a1)x(g1)			
Total										

Linéaire total	_ _ _ _ _ _ _ , _ _ mètres
Montant prévisionnel TOTAL des investissements matériels et immatériels	_ _ _ _ _ _ _ , _ _ euros

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

	MONTANT EN EUROS (HT)
Montant total des aides attendues :	
<input type="checkbox"/> Montant des aides attendues au titre du présent dispositif	
<input type="checkbox"/> Autres aides (e), préciser : _____	
Montant de l'apport hors aide :	
<input type="checkbox"/> Montant apporté par autofinancement	
<input type="checkbox"/> Montant apporté par des prêts	
Montant global du projet :	

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (*nous demandons*) à bénéficier des aides du dispositif régional MISE EN PLACE DE SYSTEMES ARGOFORSTIERS.

Je déclare (*nous déclarons*) et atteste (*attestons*) sur l'honneur :

- être en situation régulière au regard de mes obligations légales, sociales, fiscales et comptables
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- ne pas avoir sollicité d'autres aides publiques que celles indiquées sur ma demande pour le même projet d'investissement,
- disposer de droits réels ou personnels sur les espaces sur lesquels porte le projet présenté, ou disposant d'un mandat me (nous) qualifiant juridiquement.
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements en application de l'article L 411-73 du code rural
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide pourra être rejetée en totalité ou partiellement au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement ou au motif de l'indisponibilité des crédits affectés à cette mesure.
- avoir pris connaissance des délais maximum de début d'exécution et de réalisation des travaux qui s'attachent à mon projet, et qui figurent dans la notice d'information relative au dispositif
- ne planter que les essences éligibles dont la liste figure dans l'appel à projets
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes
- **ne pas avoir obtenu sur une période de trois exercices fiscaux un montant d'aides publiques supérieur à 200 000 €, au titre du règlement relatif aux aides *de minimis***

Je m'engage (*nous nous engageons*) à :

- **ne pas commencer l'exécution de ce projet (signature d'un devis, versement d'un acompte, validation d'un bon de commande, ...) avant l'émission de l'accusé de réception de dossier complet par le GUSI,**
- maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique ou transmettre en vue de reprise les matériels et installations ayant bénéficié des aides pendant une durée de 5 ans à compter de la de la décision d'octroi de la subvention,
- à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides régionales,
- détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant 10 ans après la demande de solde de la subvention.**si l'aide est octroyée, à exécuter le projet tel qu'il est défini dans la présente demande et conformément aux conditions techniques et financières définies par la décision attributive de l'aide et l'avoir débuté dans un délai de 12 mois qui suit la notification de la subvention**
- à ce que la plantation faisant l'objet de la présente demande d'aide ne compense pas un arrachage préalable ;
- à terminer travaux dans les délais qui me seront communiqués dans la décision ou convention attributive de l'aide (à titre indicatif, entre 12 mois et 24 mois à compter de la date du Comité régional de programmation attributif de l'aide)
- à respecter les obligations de publicité et à apposer le logo européen, accompagné de la mention « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales » sur tous les supports de communication concernant le projet financé dans le cadre de la présente demande de subvention ;
- à respecter le Code des marchés publics, pour les structures publiques, au sens du droit français, et les règles de la commande publique pour les organismes qualifiés de droit public.

J'informe (nous informons) la DRIA AF :

- en cas de modification de ma raison sociale, de mon projet, de mon plan de financement ou de mes engagements.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur en outre :

- l'exactitude des renseignements concernant ma situation et concernant le projet d'investissement,
- que j'ai pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non respect de ces points.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis (nous sommes) informé(s) que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide. Les destinataires des données sont l'Agence de services et de paiement (ASP), le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et la Région Île-de-France. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser au service-instructeur.

Je suis (nous sommes) informé(s) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER ou du FEAGA. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site Internet du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser au service-instructeur.

Fait à _____ le _____

Signature(s) du demandeur (*gérant de la structure et de tous les associés dans le cas des GAEC*)

PIECES A FOURNIR

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Sans objet
LE DEMANDEUR			
Exemplaire original de la demande complété et signé	tous	<input type="checkbox"/>	
Copie de la carte d'identité	Personnes physiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire	tous	<input type="checkbox"/>	
K-bis de l'année en cours et, pour les autres formes sociétaires autre que GAEC et EARL, extrait des statuts indiquant l'objet de la société et pour les JA, la décomposition des parts sociales	forme sociétaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avis de situation au répertoire SIRENE	tous	<input type="checkbox"/>	
Pouvoir du Représentant légal habilitant le signataire à demander l'aide et à engager la structure	Forme collective	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation MSA de l'année en cours justifiant que le demandeur est à jour du paiement de ses cotisations sociales	Tous, sauf établissements publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation du Centre des Impôts justifiant que le demandeur est à jour du paiement de ses cotisations fiscales	Tous, sauf établissements publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accord écrit du propriétaire est requis et si la demande émane du propriétaire, l'accord de l'exploitant est requis	Exploitation en fermage, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste des aides publiques perçues au titre du règlement " <i>de minimis</i> " dans les 3 années qui précèdent la signature du présent formulaire	Tous	<input type="checkbox"/>	
LE PROJET			
Pour les dépenses liées à la conception du projet, devis estimatifs détaillés. Fournir au moins 2 devis comparables par type d'investissement pour les montants jusqu'à 90 000 € HT (3 devis sont nécessaires pour les investissements supérieurs à 90 000 € HT)	tous	<input type="checkbox"/>	
Etude préalable du projet, permettant de préciser les objectifs poursuivis (renforcement de massif existant ou création de continuité de linéaire, réintroduction d'arbres dans un paysage de plaine, intérêt particulier pour l'eau, lutte contre l'érosion, intérêt paysager,...).	Tous	<input type="checkbox"/>	
Le diagnostic qui a permis de définir la localisation de l'implantation, la densité de plantation, les essences à planter, ainsi que l'intérêt agronomique du projet agroforestier, la prise en compte des éléments du paysage (avant et après) et des différentes "servitudes" (monuments historiques, visibilité, sécurité routière, lignes électriques...) – si non prévu dans l'étude préalable	Tous	<input type="checkbox"/>	
Un plan de situation au 1/5000ème indiquant notamment les boisements et haies les plus proches du site	tous	<input type="checkbox"/>	
Un extrait du cadastre de la ou des parcelles faisant l'objet de la demande	Tous	<input type="checkbox"/>	
L'accord écrit du propriétaire si la demande émane de l'exploitant, et inversement, l'accord écrit de l'exploitant si la demande émane du propriétaire. (En application de l'art 411-29 du code rural et de la pêche maritime (CRPM), le fermier ne peut pas planter des arbres ou des haies sans l'accord de son propriétaire, et à l'inverse, le propriétaire ne peut pas implanter des arbres sans l'accord de son fermier		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Deux photos du site et de son contexte avant travaux	tous	<input type="checkbox"/>	

Un schéma de plantation : position des haies brise vent, sens et dispositif de la plantation ou des lignes d'arbres, distance de plantations par rapport au fond voisin, etc.	Tous	<input type="checkbox"/>	
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	Établissement public / Collectivité / Groupement de collectivités / Syndicats mixtes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces justificatives du respect des règles de la commande publique : - Formulaire de confirmation du respect des règles de la commande publique ; - Si l'avancement de la procédure est compatible : toutes preuves du respect de la procédure, de la publicité...	Structure soumise au respect des règles de la commande publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le cas échéant, la DRIAIF pourra demander des pièces supplémentaires jugées nécessaires à l'instruction de la demande. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique. Les destinataires des données sont le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, l'ASP et le Conseil Régional d'Ile de France, la chambre régionale d'agriculture d'Ile de France. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Région Ile de France.

Liste des aides publiques perçues au titre du règlement "de minimis" dans les 3 années qui précèdent la signature du présent formulaire

L'aide à la mise en place de systèmes agroforestiers est attribuée au titre du règlement (UE) n° 1407/2013 relatif aux aides de minimis

Le cumul des aides de minimis attribué par entreprise ne doit pas dépasser 200 000 € pour les exercices fiscaux N (en cours), N-1 et N-2.

Sont comptabilisées dans ce cumul d'aide :

- les aides de minimis attribuées au titre du règlement (UE) n°1407/2013 (de minimis « entreprise »)
- les aides de minimis attribuées au titre du règlement (UE) n°1408/2013 (de minimis « agricole »)

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous les aides de minimis perçues au cours des 3 derniers exercices fiscaux : celui en cours, N-1 et N-2 :

Nom de l'aide (dispositif)	Objet de l'aide (investissement matériel, investissement immatériel...)	Organisme financeur	Montant octroyé (en €)	Type d'aide (subvention, avance...)*	Date d'octroi (jj/mm/aa)

* et montant en équivalent subvention brut si avance remboursable

Liste des principales aides « de minimis » sur : https://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/liste_de_minimis_2012.pdf

Le représentant légal du demandeur de subvention _____ certifie exactes et complètes les informations fournies dans la présente attestation.

Cachet de la société

Date :

Signature